

**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
TENUE LE JEUDI 28 mars 2013 à 12 h au local 1012 Nérée-Beauchemin**

PRÉSENCES : **80** professeurs et professeures ont signé les feuilles de présence.
 101 professeurs et professeures se sont prévalus de leur droit de vote.

AG-28-03-13-00 Projet d'ordre du jour

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'un président d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 septembre 2012
5. Élection de membres de la commission des études de l'UQTR désignés par les professeurs :

Secteur 1

Départements de lettres et communication sociale, de philosophie et des arts et des sciences humaines.

Secteur 2

Départements de langues et traduction, d'études en loisir, culture et tourisme et des sciences de l'éducation.

Secteur 3

Départements des sciences comptables et des sciences de la gestion.

Secteur 5

Départements des sciences de l'environnement, d'anatomie, de chimie et de physique et de biologie médicale.

Secteur 7

Départements de chiropratique, des sciences infirmières, des sciences de l'activité physique, d'ergothérapie et d'orthophonie.

6. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation
7. Résultats des élections
8. Levée de l'assemblée

AG-28-03-13-01 Vérification du quorum

Le président du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeurs et confirme l'atteinte du quorum prévu aux statuts, 10 % du corps professoral soit environ 40 professeurs, et proclame le début de l'assemblée.

AG-28-03-13-02 Désignation d'un animateur pour la rencontre

Le président invite l'Assemblée à désigner le professeur Ghyslain Parent comme animateur de la rencontre.

Le professeur Parent accepte et l'Assemblée entérine la recommandation à l'unanimité.

AG-28-03-13-03 Adoption de l'ordre du jour

L'animateur attire l'attention des professeurs sur le projet d'ordre du jour acheminé dans les délais prévus pour la rencontre.

Sur motion présentée par le conseil syndical, dûment appuyée par la professeure Manon Beaumier du Département des sciences de la gestion, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale des professeurs de l'UQTR.

AG-28-03-13-04 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 septembre 2012

L'animateur attire l'attention des professeurs sur le projet de procès-verbal de l'assemblée générale des professeurs qui a eu lieu le 27 septembre 2012.

Il s'informe de la conformité du procès-verbal.

Sur la proposition du professeur Alain Chalifour du Département de mathématiques et informatique, dûment appuyée par le professeur Adel Omar Dahmane du Département de génie électrique et génie informatique, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des professeurs de l'UQTR tenue le 27 septembre 2012.

AG-28-03-13-05 Élection des représentants des professeurs à la commission des études

L'animateur propose à l'Assemblée d'agir comme président d'élection et invite cette dernière à désigner deux scrutateurs.

L'assemblée désigne les professeurs Marie-Josée Plouffe du Département de philosophie et des arts et Linda Badri du Département de mathématiques et informatique comme scrutatrices.

Le président d'élection rappelle que les professeurs de l'UQTR ont droit à sept représentants à la commission des études.

Les candidats sont désignés selon des secteurs de regroupement des départements et selon qu'ils occupent ou non un poste de direction d'enseignement et de recherche.

La convention collective prévoit qu'il ne peut y avoir à la commission des études moins de deux et plus de trois professeurs occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche.

Les professeurs ont reçu par courriel un bulletin de mise en candidature dont la période se terminait le 21 mars à 17 h.

L'article 108 des statuts du Syndicat prévoit que l'ordre d'élection des secteurs se fait par tirage. L'animateur procède donc au tirage et déclare que l'ordre sera 1-7-3-5-2.

L'appel de candidatures valait pour les secteurs un, deux, trois, cinq et sept qui regroupent les départements suivants :

Secteur 1

Départements de lettres et communication sociale, de philosophie et des arts et des sciences humaines

Le Secrétariat a reçu :

La candidature du professeur Pierre Lanthier du Département des sciences humaines, appuyée par la professeure Lucia Ferreti.

Il s'agit de la candidature d'une personne occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche.

La candidature de la professeure France Joyal du Département de philosophie et des arts, appuyée par la professeure Branka Kopecki.

Il s'agit de la candidature d'une personne n'occupant pas un poste de direction d'enseignement et de recherche.

Après avoir discuté de la procédure d'élection et l'obligation de respecter le nombre de membres de la commission des études occupant un poste de direction, le professeur Pierre Lanthier indique, considérant le grand nombre de candidats occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche, qu'il retire sa candidature.

Secteur 7

Départements de chiropratique, des sciences infirmières, des sciences de l'activité

physique, d'ergothérapie et d'orthophonie.

Le président d'élection mentionne qu'à la fermeture de la période de mise en candidature le secrétariat n'avait reçu aucune candidature. Il fait donc appel, comme le prévoit la procédure, de candidature auprès de l'Assemblée.

La professeure Lyne Cloutier du Département des sciences infirmières propose la candidature de la professeure Liette St-Pierre du même département. Mme St-Pierre accepte d'être candidate.

Secteur 3

Départements des sciences comptables et des sciences de la gestion

Le Secrétariat a reçu la candidature du professeur Benoît Lavigne du Département des sciences comptables, appuyée par le professeur Richard Wilson. Il s'agit de la candidature d'une personne occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche.

Secteur 5

Départements des sciences de l'environnement, d'anatomie, de chimie et de physique et de biologie médicale.

Le Secrétariat a reçu la candidature de la professeure Monique Cadrin du Département de biologie médicale, appuyée par la professeure Maria-Grazia Martinoli.

Il s'agit de la candidature d'une personne occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche.

Secteur 2

Départements de langues et traduction, d'études en loisir, culture et tourisme et des sciences de l'éducation.

Le Secrétariat a reçu la candidature du professeur Denis Auger du Département d'études en loisir, culture et tourisme, appuyée par le professeur Marc-André Lavigne.

Il s'agit de la candidature d'une personne occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche.

Le président d'élection invite chaque candidat à indiquer les motivations qui les amènent à déposer leur candidature à titre de représentants des professeurs à la commission des études.

L'animateur rappelle la procédure d'élection. Il informe l'Assemblée du déroulement prévu et, notamment, des modalités relatives à la possibilité de voter aujourd'hui jusqu'à 17 h, et le mardi 2 avril de 9 h à 12 h, au local 1115 Ringuet. Il mentionne également que le dépouillement des bulletins aura lieu le mardi 2 avril à 12 h et que les professeurs seront informés des résultats par courriel.

Le président d'élection précise que les professeurs affectés aux campus de Québec et de Longueuil pourront également voter électroniquement comme le prévoient les statuts du Syndicat.

AG-28-03-13-06 Ajournement de l'assemblée

L'animateur rappelle que le dépouillement des bulletins aura lieu le mardi 2 avril 2013 à 12 h, il propose l'ajournement de l'assemblée jusqu'à ce moment.

AG-28-03-13-07 Résultats des élections

Le mardi 2 avril à 12 h, les professeures Marie-Josée Plouffe et Linda Badri, scrutatrices, procèdent au dépouillement des bulletins sous la supervision du professeur Ghyslain Parent, président d'élection.

Le président des élections remet aussi aux scrutatrices les résultats du vote électronique des professeurs dont le lieu de travail se situe à l'extérieur du campus trifluvien tel que le prévoit l'article 158 des statuts.

Les scrutatrices constatent que **101** professeurs ont exercé leur droit de vote. Elles confirment que les résultats sont les suivants :

Commission des études	Pour	Contre	Abstention	Total
Secteur 1				
France Joyal du Département de philosophie et arts : personne n'occupant pas un poste de direction	90	4	5	99
Secteur 2				
Denis Auger du Département d'études en loisir, culture et tourisme : personne occupant un poste de direction	94	3	4	101
Secteur 3				
Benoît Lavigne du Département des sciences comptables : personne occupant un poste de direction	89	5	6	100
Secteur 5				
Monique Cadrin du Département de biologie médicale : personne occupant un poste de direction	86	11	4	101
Secteur 7				
Liette St-Pierre du Département des sciences infirmières : personne n'occupant pas un poste de direction.	90	5	6	101

AG-28-03-13-08 Levée de l'assemblée

L'assemblée est formellement levée après le dépouillement des bulletins le mardi 2 avril 2012 à 12 h 30.

L'animateur de l'assemblée

Le secrétaire de l'assemblée

Original signé

Ghyslain Parent

Original signé

Alain Gamelin